



Objectifs du Règlement Arbitral

- Susciter au sein de la grande famille Danmyé des propositions, faisant de ce règlement non pas « **la chose de certains** » mais le règlement **de TOUS** !
- Faire de ce premier jet Arbitral, ce socle, qui prend en compte toutes les propositions et sensibilités des uns et des autres (les Anciens, les Combattants) afin de fédérer, toutes les ressources nécessaires, pour ensemble regarder dans la même direction.
- Créer des conditions environnementales favorables à l'expression, à partir d'un cadre respecté de **TOUS** !
- Aider les juges dans leur tâche
- Faire ressortir le caractère éducatif et pédagogique de cette activité, qui devra se différencier du Danmyé libre.
- Sensibiliser le plus grand nombre à la formation de juges et d'arbitres (Petits et Grands).
- Sensibiliser les organisateurs et les combattants sur les risques liés à la pratique (**prise d'assurance et pour les combattants justifier du certificat médical avec la mention « Apte à la pratique du Danmyé**).